

4. — ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE

VALEUR DES TERRAINS A BATIR AU COURS DE L'ANNÉE 1933

VILLES	CENTRE		PÉRIPHÉRIE		BANLIEUE		OBSERVATIONS
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
Agadir	Francs 25	Francs 60	Francs 8	Francs 12	Francs 3	Francs 5	
Azemmour	"	"	12 50	2 50	"	"	
Casablanca	300	"	40	125	"	"	
Fedala	50	300	35	100	"	"	
Fès	110	"	25	97	20	20	
Marrakech	60	500	40	120	5	10	
Mazagan	20	80	10	60	5	15	
Meknès	40	600	30	100	10	60	
Mogador	"	70	5 50	8	"	"	
Ouezzane	4	55	0 50	10	0 15	0 25	
Oujda	45	500	15	150	10	15	
Port-Lyautey	60	150	25	85	20	30	
Rabat	350	1.500	80	350	80	85	
Safi	20	400	14	110	1 65	5	
Salé	30	60 (1)	30	40 (2)	"	"	
Sefrou	10	60	10	70 (1)	"	"	
Settat	10	85	5	8	2	3 50	(1) Ville indigène. (2) Quartier européen.
Taza	40	50	20	40	"	"	

5. — PRODUCTION INDIGÈNE

CRÉATION ÉVENTUELLE DE COOPÉRATIVES INDIGÈNES.

Le comité marocain de l'Union ovine de l'Afrique du Nord a récemment exposé à la direction des affaires indigènes d'intéressantes propositions relatives à la création au Maroc de coopératives indigènes d'élevage.

Plusieurs essais de ce genre ont déjà été tentés en Algérie, et la Coopérative des éleveurs de Géryville, qui fonctionne avec l'aide de l'Union ovine, a notamment donné des résultats fort encourageants.

L'importance de cette question de la coopération entre indigènes au Maroc, en vue d'améliorer la qualité de leurs produits agricoles et d'en faciliter l'écoulement, est évidente.

Sur une population de 5 millions d'indigènes, en effet, le Protectorat compte plus de 4 millions de ruraux. Notre politique indigène doit donc tenir le plus grand compte de cette masse ; nous devons travailler à son relèvement matériel et moral et la guider dans son adaptation aux conditions modernes de la production et des échanges.

Aujourd'hui, la pacification du Maroc est achevée, la sécurité des personnes et des biens est assurée. Pour nous attacher les indigènes, le moyen le plus efficace est sans aucun doute d'assurer leur prospérité et d'augmenter leur bien-être. Cette tâche présente actuellement un caractère d'urgence encore plus marqué du fait

de la crise économique mondiale, dont les désastreux effets, par suite de la baisse et de la mévente des produits agricoles, ont durement touché le fellah marocain.

Celui-ci, en effet, était assez mal préparé pour résister à la crise.

Habitué avant notre arrivée à ne produire que pour la consommation familiale et des échanges locaux, il a été attiré par la facilité des débouchés qui s'offraient à lui dans les années d'après la guerre. Il a augmenté ses emblavures, et ainsi réalisé, quand la récolte était bonne, des bénéfices appréciables. Mais ces bénéfices ont rarement été conservés en prévision des mauvaises années. L'imprévoyance de l'indigène est bien connue. Il s'est livré, chaque fois qu'il l'a pu, à des dépenses somptuaires ou futiles, et a repris, selon la coutume ancestrale, le chemin menant à l'usurier chaque fois qu'il s'est trouvé à court d'argent. Les récoltes vendues en vert, les terrains donnés en nantissement d'une dette, les marchandises achetées à crédit ont fini par ruiner un nombre considérable de paysans marocains, et la baisse du prix des céréales et des autres produits agricoles, survenue brusquement depuis deux ans, rend aujourd'hui bien difficile le renflouement de tous ceux qui avaient résisté tant bien que mal, et plutôt mal que bien.